

Date :
Vendredi 17 septembre 2021

Rédacteur :
Eric DEDIEU (*eric.dedieu@ffbs.fr*)

BULLETIN – INFBS – 2021 – #01

Vous pouvez retrouver les bulletins de l'INFBS à partir du site fédéral.

A l'instar de la CNAB, de la CNAS et de la CFSS, l'Institut National de Formation Baseball Softball lance son bulletin d'informations. Cette communication concerne tous les acteurs de la formation fédérale pour nos quatre disciplines que sont le Baseball, le Softball, le Cricket et le Baseball 5. En fonction de l'actualité, sa publication sera mensuelle ou bimensuelle.

1 – Relance de la Commission Fédérale de Formation

Depuis l'Assemblée Générale de la FFBS en date du 27 mars 2021, le Pôle Fédéral de Formation a cessé son activité et a été remplacé par la Commission Fédérale de Formation. La nouvelle présidente élue en comité directeur fédéral est **Christelle BONAVITA** et ses membres sont **Aude FATOUT**, **Damien STUTZER** et **Stéphane LARZUL**.

Les missions de cette commission sont :

- De mettre en œuvre les formations des disciplines fédérales, permettant de mobiliser de nouveaux financements et compétences au bénéfice du réseau des structures fédérales, comités départementaux et ligues régionales.
- De proposer le schéma directeur des formations de la fédération au comité directeur pour validation.
- De superviser le travail de l'institut national de formation baseball softball, qui est l'opérateur de la formation de la fédération.

Elle s'appuie donc sur l'INFBS pour la mise en place des directives validées en comité directeur fédéral. Cet institut est sous la responsabilité de **Lahcène BENHAMIDA** cadre technique de la DTN en charge de la formation. **Eric DEDIEU** est prestataire de service auprès de l'INFBS.

Cet institut de formation a déclaré son activité de prestataire de formation auprès de la DIRECCTE Ile de France en date du 14 avril 2021. La fédération peut ainsi mettre en place des formations professionnelles notamment pour le domaine sportif et mobiliser des financements jusqu'à présent inaccessibles. De plus une campagne de récolte de la Taxe d'Apprentissage sera lancée dans les prochains mois pour participer aux financements de nos formations.

Pour mettre en œuvre sa politique de formation à **l'échelon local**, la Commission Fédérale de Formation peut s'appuyer sur les présidents des Commissions Régionales de Formation, les coordonnateurs des Équipes Techniques Régionales ou les présidents de Commissions Régionales / Départementales d'arbitrage / scorage.

2 – Les relais locaux

Dans le cadre de la mise en place des formations, l'INFBS est en lien avec des acteurs locaux notamment pour les agréments de formation. En cas de changement, merci de m'en informer.

Nos interlocuteurs régionaux sont les suivants :

| LIGUES | Président(e) | Président(e) CRF | Coordonnateur (trice) ETR | Contacts Administratif |
|-------------------------|--------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|
| AURA | Christophe LEVEQUE | Victoria BITEUR | | |
| Bourgogne-Franche-Comté | Mathis LEBARILLY | Gabrielle SAUVAGE | | |
| Bretagne | Yannick PASQUER | François COLLIN Nathalie MARTINAIS | Erwan GODET Alexandre HUBERT-INTES | |
| Centre-Val de Loire | Hervé LAPEYRE | | | |
| Corse | Thierry GODBERT | | | |
| Grand Est | Pierre CEZARD | Aurélié BEHR | | |
| Hauts-de-France | Marc WILLIAMSON | Ludovic GODARD | | |
| IDF | Frédéric KERBECHE | Laetitia ODIN | | |
| Normandie | Thomas MASSE | Matthieu NOBLET | | Lydie PETTINOTTI |
| Nouvelle-Aquitaine | Eric BRINDEAUX | Laure CATTAI Damien GUIONIE | Patrice BRIONES | |
| Nouvelle Calédonie | David DURAND | | | |
| Occitanie | Gérard CROS | François CAUCHY | | Céline ALEXANDRE |
| PACA | Emmanuel DANG VAN | Ismaël MOUNCHIT | Céline LASSAIGNE | |
| Pays-de-la-Loire | Samuel GABORIT | Paul RAME | | |

Nos principaux interlocuteurs départementaux sont les suivants :

| Comités Départementaux | Président(e) | Président(e) CDF |
|------------------------|---------------------|--------------------|
| 27 | Matthieu NOBLET | |
| 29 | Emmanuel GAMALERI | |
| 34 | Patrick MILLIO | |
| 35 | Yannick PASQUER | |
| 59 | Jérôme VANWAMBEKE | |
| 75 | Olivier DUBAUT | |
| 76 | Pierre-Yves ROLLAND | |
| 77 | Mario BRELLE | |
| 78 | Jose DE ARAUJO | |
| 83 | Didier PROBST | |
| 87 | Philippe ZANGER | |
| 91 | Philippe DENIS | Guillaume SOUFFLET |
| 92 | Stéphane AUBRY | |
| 94 | Colette GONIOT | |

3 – Harmonisation des sigles de diplômes sportifs

Afin d'avoir la même cohérence sur tous les diplômes d'arbitrage, de scorage et d'entraîneur, la codification pour les diplômes d'entraîneurs va évoluer. Comme nous avons actuellement les sigles AF pour l'arbitrage et SF pour le scorage, nous aurons EF pour les diplômes d'entraîneur. Ce changement sera applicable pour l'ensemble de nos disciplines.

Seul le diplôme d'animateur DFA ne change pas, d'une part pour ne pas le confondre avec les diplômes d'arbitre et d'autre part parce qu'il est utilisé en dehors du cadre fédéral.

Les différents supports seront mis à jour sur le mois de septembre.

4 – Lancement d’une nouvelle campagne d’équivalence

Depuis 4 ans l’INFBS mène une campagne d’équivalence de diplôme entre l’ancienne et la nouvelle filière sportive. Le BAF permet d’avoir le DFA ; le DFI permet d’avoir le DFA et le EF1. Ces équivalences sont gratuites, s’effectuent en distanciel dans un délai court et permettent d’accéder aux nouveaux contenus de formation. Pour mémoire le DFI portait uniquement sur le Baseball alors que le EF1 porte sur le Baseball et le Softball.

Pour la saison sportive 2021-2022 et donc les championnats qui débiteront en début d’année 2022, les diplômes BAF et DFI de l’ancienne filière ne seront plus acceptés pour répondre aux obligations de diplôme pour les inscriptions en compétition.

Dès cette semaine, tous les titulaires d’un diplôme BAF ou DFI recevront individuellement un courriel afin de les accompagner dans les démarches d’équivalence de diplôme.

5 – Harmonisation des appellations des diplômes de scorage

À la suite de la réforme de la formation fédérale en 2016, la dénomination des diplômes de scorage a changé mais les contenus et certifications sont identiques. Le rôle officiel des scoreurs tenu par la CFSS a déjà fait cette bascule de dénomination. Durant le mois de septembre et octobre, les anciens diplômes de scorage présents sur la base des licenciés (Exalto) basculeront sous la nouvelle appellation.

6 – Cahier des charges DFA et EF1

À partir de la semaine prochaine, les nouveaux cahiers des charges pour les premiers niveaux de diplôme sportif seront présents sur le site fédéral.

7 – Décalage des dates de validité des diplômes et certificats

Certains diplômes et certificats fédéraux sont liés à une durée de validité de 4 ou 5 ans. C’est plus précisément le cas pour les certificats d’instructeurs. Ces derniers n’ayant pas eu la possibilité de faire des formations, la durée de validité est prolongée de 2 ans à partir de la date d’échéance. Cela correspondant à la période Covid 19 durant laquelle nous n’avons pas pu réaliser de formation. Ce décalage ne concerne que les certificats d’instructeurs d’arbitre et sportif mais aussi les diplômes sportifs.

En ce qui concerne les diplômes de scorage, la CFSS travaille sur l’organisation d’un stage de recyclage de ses instructeurs dont la date est à définir.

8 – Prérequis des diplômes sportifs

Trois évolutions majeures ont été validé en comité directeur fédéral pour compléter les prérequis de nos diplômes sportifs :

- Présentation d’un extrait de casier judiciaire n°3 avant chaque entrée en formation fédérale sportive pour lutter contre les comportements déviants dans le sport. La demande de ce document est gratuite et se fait par internet.
- UC Règles obligatoire pour la formation EF1. Jusqu’à présent, seule la partie FOAD de l’UC Règles était obligatoire mais cette demande complexifie la logistique de la formation EF1.
- Rajout d’obligations d’expérience pour participer aux formations d’entraîneur sportif. Jusqu’à présent un stagiaire pouvait enchaîner les stages sans avoir à mobiliser ses connaissances sur le terrain.

Tableau reprenant les prérequis pour les diplômes sportifs :

| Diplôme Sportif | Discipline | Prérequis |
|-----------------|---------------------------|---|
| DFA | Baseball-Softball | 14 ans Casier judiciaire (bulletin 3) |
| DFA | Cricket | 14 ans Casier judiciaire (bulletin 3) |
| EF 1 | Baseball-Softball | Licencié FFBS - 16 ans DFA - BS PSC1 ou équivalent UC Règles Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 50 heures d'animation |
| EF 1 | Cricket | Licencié FFBS - 16 ans DFA - C PSC1 ou équivalent Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 50 heures d'animation |
| EF 2 | Baseball | Licencié FFBS - 18 ans DFE 1 - BS AF1 - BS Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 200 heures d'encadrement |
| EF 2 | Softball | Licencié FFBS - 18 ans DFE 1 - BS AF1 - BS Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 200 heures d'encadrement |
| EF 2 | Cricket | Licencié FFBS - 18 ans DFE 1 - C AF1 - C Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 200 heures d'encadrement |
| EF 3 | Baseball | Licencié FFBS - 18 ans DFE 2 - B SF1 - BS Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 200 heures de management |
| EF 3 | Softball | Licencié FFBS - 18 ans DFE 2 - S SF1 - BS Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 200 heures de management |
| EF 3 | Cricket | Licencié FFBS - 18 ans DFE 2 - C SF1 - C Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 200 heures de management |
| CQP | Baseball-Softball | Licencié FFBS - 18 ans Certificat médical PSC1 ou équivalent Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 150 heures d'encadrement |
| CQP | Cricket | Licencié FFBS - 18 ans Certificat médical PSC1 ou équivalent Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 150 heures d'encadrement |
| DEJEPS | Baseball-Softball-Cricket | Licencié FFBS Certificat médical PSC1 ou équivalent Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 200 heures d'encadrement Attestation 3 saisons de jeu |
| DESJEPS | Baseball-Softball | Licencié FFBS Certificat médical Casier judiciaire (bulletin 3) Attestation 250 heures d'encadrement en perfectionnement ou en formation de cadre |

Bonne weekend à toutes et à tous !